



LA TROUSSE ALLÉGO.  
UN OUTIL PRATIQUE POUR GÉRER  
DE FAÇON EFFICACE L'ACCESSIBILITÉ  
AUX LIEUX DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES

PRIX DE RÉALISATION ENVIRONNEMENTALE 2003 DE L'ATC

Montréal, le 22 mars 2004

Monsieur Nicholas Vincent  
Gestionnaire, Programmes  
Association des transports du Canada  
2323, boulevard Saint-Laurent  
Ottawa (Ontario) K1G 4J8

**Objet : Prix de réalisation environnementale 2003 de l'ATC**  
**La trousse allégo**

---

Monsieur,

Il me fait plaisir de vous présenter la mise en candidature de l'Agence métropolitaine de transport dans le cadre du Prix de réalisation environnementale 2003 de l'ATC. Nous soumettons à l'intention du jury le projet suivant : ***La trousse allégo, un outil pratique pour gérer de façon efficace l'accessibilité aux lieux de travail et d'études.***

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Joël Gauthier  
Président-directeur général

JG/da

P. j. : Documents

## ***Table des matières***

---

1.	L'AMT PRÉSENTE LA TROUSSE ALLÉGO.....	2
2.	LA DÉMARCHE ALLÉGO AGIT SUR LES DEMANDEURS EN TRANSPORT.....	2
3.	LES PRODUITS ET SERVICES ALLÉGO.....	3
4.	LA PORTÉE DE LA DÉMARCHE ALLÉGO.....	5
5.	UNE DÉMARCHE ALLÉGO AVANTAGEUSE POUR TOUS.....	6
6.	LA TROUSSE ALLÉGO, UN OUTIL PRATIQUE.....	8

## ***Annexes***

---

1. La trousse allégo
2. Le dépliant sur la trousse allégo
3. La chemise allégo

## **1. L'AMT PRÉSENTE LA TROUSSE ALLÉGO**

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) planifie, intègre et coordonne les interventions en transports collectifs à l'échelle de la métropole montréalaise. Par sa mission, elle rend disponibles des choix de transports collectifs à la fois rapides, attrayants, accessibles et flexibles, pour la grande majorité des personnes se déplaçant dans la région. Elle le fait dans un souci constant d'optimiser les ressources et de répondre aux besoins des usagers. En agissant ainsi, elle cherche à développer une agglomération prospère offrant une meilleure qualité de vie individuelle et collective.

L'AMT pilote la démarche allégo qui vise à réduire les déplacements automobiles, par le développement et la promotion de choix de transport durables, attrayants et compétitifs. La trousse allégo a été conçue dans le cadre de cette démarche, à l'intention des entreprises et des institutions qui souhaitent s'impliquer avec l'aide des différents partenaires en transport. Cet outil d'information et de formation les aide à mieux gérer l'accessibilité aux lieux de travail et d'études, en ayant recours à des façons de faire novatrices et relativement peu coûteuses.

L'AMT soumet la trousse allégo pour recevoir le Prix de réalisation environnementale 2003 de l'ATC.

## **2. LA DÉMARCHE ALLÉGO AGIT SUR LES DEMANDEURS EN TRANSPORT**

Depuis plus de 4 ans, l'AMT encadre la démarche allégo dans la région métropolitaine de Montréal. Cette démarche est endossée par les autorités gouvernementales, soit :

- le ministère des Transports du Québec (MTQ), dans le Plan de gestion des déplacements de la région métropolitaine de Montréal rendu public en avril 2000;
- le ministère de l'Environnement du Québec (MEQ), dans le Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques;
- le Conseil de développement de l'île de Montréal (CRDIM), dans le Plan stratégique régional 2000-2005;
- le Gouvernement du Canada, dans le Plan d'action 2000 sur le changement climatique.

La démarche allégo est novatrice parce qu'elle a recours à des mesures bien ciblées, complémentaires, flexibles et peu coûteuses qui influencent le comportement et les habitudes de déplacement des individus. Elle cherche à convaincre surtout les automobilistes qu'ils peuvent se déplacer par d'autres moyens de transport qui sont presque aussi efficaces que l'automobile en solo, voire plus sécuritaires, plus économiques, moins stressants et moins nocifs pour l'environnement.

Il est prouvé que les chances de réussite pour amener des changements de comportement des automobilistes sont meilleures lorsque des mesures bien ciblées sont organisées sur les lieux de travail et d'études. Aussi, l'AMT souhaite rejoindre la clientèle des automobilistes par l'entremise des entreprises et des maisons d'enseignement collégial et universitaire. Elles sont considérées comme des nouveaux acteurs en transport puisque leurs décisions notamment en matière de stationnement et d'aménagement du temps de travail ont une influence directe sur le comportement et les habitudes en matière de déplacement.

### **3. LES PRODUITS ET SERVICES ALLÉGO**

Le MTQ offre une subvention aux employeurs et aux maisons d'enseignement de la métropole qui s'impliquent dans des projets allégo. À titre de mandataire du MTQ, l'AMT encadre, coordonne, accompagne techniquement et assure le suivi et l'évaluation de ces projets. Elle encourage le développement de partenariat entre les employeurs et les différents intervenants en transport, ce qui est une condition essentielle pour assurer la réussite des projets allégo.

L'AMT a développé des produits et des services sur mesure pour encourager, faciliter et même assurer la réussite d'initiatives allégo par les entreprises et les institutions de la métropole, avec l'aide des différents partenaires en transport. Notamment,

- elle met à leur disposition son expertise en matière de gestion de la demande en transport;
- elle organise à chaque année un salon allégo dans le but de récompenser les initiatives des employeurs et d'échanger sur leur succès, en espérant ainsi susciter l'intérêt et favoriser l'adhésion d'autres employeurs;
- elle leur donne accès gratuitement à un logiciel de covoiturage, un outil pratique qui aide à constituer les unités de covoiturage;
- elle rend disponible un kiosque d'information qui peut être utilisé à l'occasion d'événements promotionnels sur les lieux de travail et d'études;
- elle offre une carte TRAM à l'essai, une mesure de marketing ciblant directement les employés qui se déplacent seuls en voiture pour leur permettre d'expérimenter gratuitement le transport en commun pendant un mois;
- elle leur fournit une trousse allégo;
- elle rendra disponible un cours de formation allégo pour les coordonnateurs en transport en entreprise et les partenaires en transport, dont le contenu est basé sur la trousse allégo.



## La trousse allégo

La trousse allégo comprend :

- un guide général qui présente la démarche à réaliser par les entreprises ou les institutions et qui propose de multiples solutions, ayant fait leurs preuves, pour inciter les employés et les étudiants à se déplacer autrement que seuls en voiture;
- un fascicule présentant les témoignages d'entreprises fières de leur réussite dans l'implantation de leur programme allégo;
- six autres fascicules consacrés au transport en commun, au covoiturage en voiture ou en fourgonnette, au vélo, au télétravail et à la gestion du stationnement;
- un CD-ROM d'outils techniques, très utiles aux coordonnateurs en transport en entreprise (liste des personnes ressources, sondage sur les habitudes de déplacement des employés, tableau de comptage des employés par mode de transport, tableaux de suivi, indicateurs de performance, formulaires d'inscription au covoiturage et au retour garanti à domicile, carnet du covoitureur, carte de localisation des lieux de résidence des employés, sites Internet d'intérêt, etc.).

Le guide général, les fascicules et le CD-ROM sont rassemblés dans un boîtier, ce qui constitue une trousse. Un dépliant et une chemise ont aussi été réalisés pour en faire la promotion.

#### 4. LA PORTÉE DE LA DÉMARCHE ALLÉGO

On compte environ une vingtaine de projets allégo actuellement en cours dans la métropole faisant la promotion de moyens de transport alternatifs à l'automobile en solo, notamment :

- une quinzaine de projets initiés sur une base individuelle par des employeurs et une université qui rejoignent directement 40 500 employés et 28 000 étudiants;
- trois centres de gestion des déplacements au Centre-ville, à Saint-Laurent et dans l'Est de Montréal, à l'exemple des « Transportation Management Associations » américaines ainsi qu'un partenariat privé-public impliquant la Société de transport de Laval et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval; ces quatre projets sensibilisent et mobilisent 20 400 employeurs et 412 000 employés;
- deux projets de covoiturage gérés par le CIT Basses Laurentides et la ville de Châteauguay qui rejoignent 190 000 citoyens à partir de leurs lieux de résidence.

La démarche allégo cible les 5 000 entreprises de plus de 50 employés et les 35 maisons d'enseignement universitaires afin qu'elles mettent en place des mesures favorables aux moyens de transport durables (transport en commun, covoiturage, vélo, marche). Ces mesures corrigent les perceptions erronées que les employés ou les étudiants peuvent avoir à l'égard de ces modes de transport. De plus, elles réduisent les contraintes liées à leur utilisation et procurent des bénéfices à ceux qui les utilisent. Elles valorisent et encouragent les habitudes de transport les moins nocives pour l'environnement.

D'ici 2012, l'AMT se fixe les objectifs suivants :

1. susciter l'adhésion volontaire d'environ 250 entreprises et institutions de la région métropolitaine de Montréal afin qu'elles initient des projets allégo;
2. amener les autorités locales et gouvernementales à donner l'exemple en mettant en place des projets allégo pour leurs employés;
3. favoriser la création de 10 centres de gestion des déplacements permettant des actions concertées et complémentaires de la part des entreprises, des institutions et des partenaires du milieu en regard d'enjeux en transport qui les touchent directement;
4. réaliser une dizaine des projets citoyens-ville pour organiser le covoiturage dans les banlieues;
5. réduire en moyenne de 10 % le nombre de déplacements automobiles par projet allégo en entreprise.

La carte ci-jointe montre le déploiement de la démarche allégo dans la région métropolitaine de Montréal au cours des prochaines années.

## **5. UNE DÉMARCHE ALLÉGO AVANTAGEUSE POUR TOUS**

La démarche allégo aura des retombées positives pour tous. La trousse allégo montre d'ailleurs comment elle permet de concilier les multiples besoins, même ceux qui peuvent sembler contradictoires. Ces besoins interpellent à la fois les entreprises et les institutions, les employés et les étudiants et même la société.

Les expériences ont clairement démontré qu'allégo procure des avantages concrets aux employeurs, tels que :

- des dépenses de stationnement réduites;
- une utilisation du terrain à des fins plus productives;
- moins de retards et d'absences des employés;
- un bassin d'emploi plus étendu;
- une amélioration des conditions de travail des employés;
- un recrutement plus facile et moins de roulement du personnel;
- une productivité accrue;
- une meilleure image de marque;
- une diminution des impacts négatifs sur le quartier environnant.

Ces bénéfices font en sorte que les entreprises privées sont plus compétitives, alors que les institutions publiques réalisent plus facilement leur mission sociale.

La démarche allégo procure aussi des avantages aux employés et aux étudiants, tels que :

- moins de stress lié aux déplacements;
- des économies de temps et d'argent;
- une meilleure santé;
- une plus grande sécurité;
- une meilleure qualité de vie;
- un renforcement des liens entre collègues.

Ces bénéfices leur permettent de faire un choix plus judicieux du mode de transport qu'ils utilisent pour travailler et étudier.

Enfin, la démarche allégo entraîne nécessairement des retombées positives pour l'ensemble de la société. Puisqu'elle réduit la dépendance à l'automobile, développe et fait la promotion de choix de transport attrayants et compétitifs, elle permet :

- de renforcer la société et de la rendre plus dynamique en donnant à chacun la liberté et la chance de faire ce qui leur tient à cœur;

# Déploiement de la démarche allégo

## Projets en cours

- **Centre de gestion des déplacements du Centre-ville (CGD Centre-ville)**
  - 1 Cité Multimédia
  - 2 Environnement Canada et Agence des douanes et du revenu du Canada
  - 3 Groupe immobilier Alfid
  - 4 Hôpital Royal-Victoria
  - 5 Université Concordia

- **Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent (CGD Saint-Laurent)**
  - 6 Aéroports de Montréal
  - 7 Bombardier Aéronautique
  - 8 Nortel Network
  - 9 Postes Canada
  - 10 Vapor Rail

- **Centre de gestion des déplacements de l'Est (CGD Est)**
  - 11 Dentex
  - 12 Bonbons Rio
  - 13 J.P Métal
  - 14 Groupe Artitalia

■ **Partenariat à Laval impliquant la STL et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval**

## Projets individuels situés hors des centres de gestion des déplacements

- Q Hydro-Québec
- H Hôpital Charles-Lemoyne
- H Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- H Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- H Centre universitaire de santé McGill (CUSM)

## Projets citoyens-ville

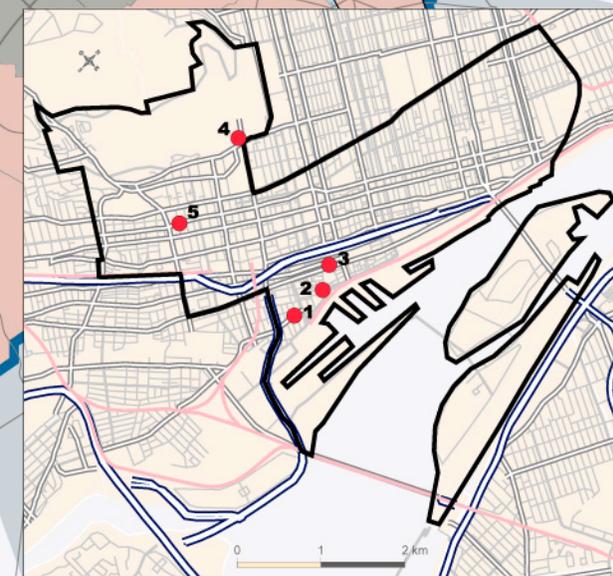
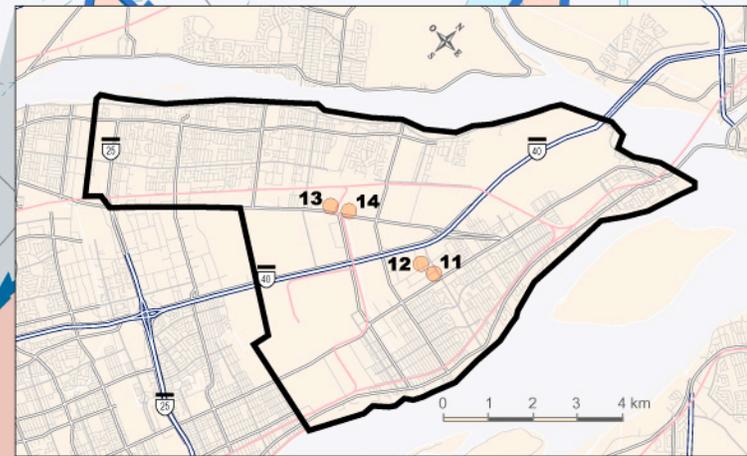
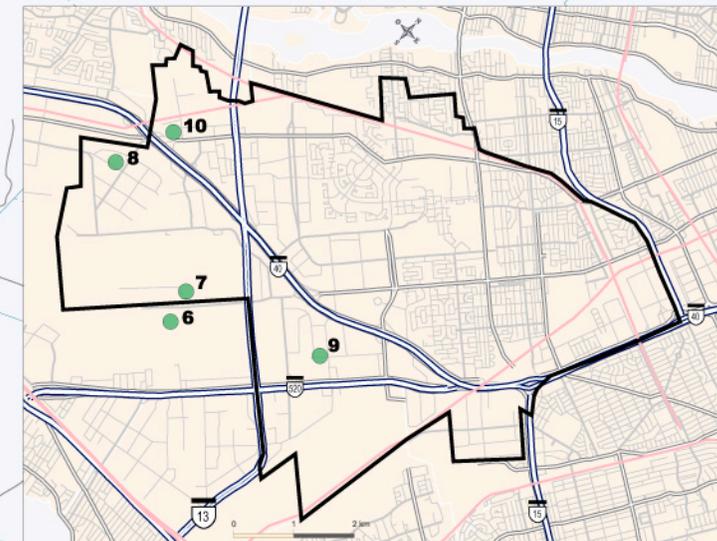
- CIT des Basses-Laurentides
- Ville de Châteauguay

## Projets à venir

- **Création de 6 centres de gestion des déplacements, dont :**
  - Montréal (partie ouest et corridor de l'autoroute Métropolitaine)
  - Longueuil
  - Centres hospitaliers
  - Maisons d'enseignement collégial et universitaire
  - Grands chantiers et événements spéciaux

■ **10 projets citoyens-ville (Rive-Nord et Rive-Sud)**

**Implication de 250 employés dans la démarche allégo**



- d'offrir aux personnes et aux marchandises la possibilité de se déplacer plus rapidement;
- de rendre la région plus attrayante et compétitive;
- de rendre l'air plus propre et moins dommageable pour la santé;
- de réduire les gaz à effet de serre et de protéger l'environnement;
- d'économiser l'énergie;
- d'améliorer de façon générale la qualité de vie.

## **6. LA TROUSSE ALLÉGO, UN OUTIL PRATIQUE**

La trousse allégo sert d'outil de référence pour les entreprises et les institutions tentées de se lancer dans l'aventure allégo et de s'informer adéquatement. Elle est aussi précieuse pour les centres de gestion des déplacements qui s'en servent comme un outil d'information et de sensibilisation.

Enfin, la trousse allégo est utile pour les partenaires du milieu qui collaborent avec les entreprises et les institutions à développer des alternatives viables à l'automobile en solo. Actuellement, 28 organismes travaillent, chacun dans leurs champs de compétence respective et de façon complémentaire, pour assurer la réussite des initiatives des employeurs. Ces organismes sont :

- les autorités gouvernementales : la Ville de Montréal, le MTQ, Environnement Canada,
- les 3 sociétés de transport : la Société de Transport de Montréal (STM), la Société de Transport de Laval (STL) et le Réseau de Transport de Longueuil (RTL);
- les 10 Conseils intermunicipaux de transport de la métropole,
- les 2 organismes municipaux et intermunicipaux de transport de la métropole,
- 3 organismes du milieu : Vélo Québec, Communauto et le Conseil régional en environnement de Montréal,
- 2 organismes de développement économique : la Société de développement économique de Rivières-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles et le Service de développement économique de Saint-Laurent,
- 2 chambres de commerce : la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval,
- et enfin, Bell Canada, une entreprise privée qui offre son expertise en télétravail.

La trousse allégo est un outil pratique qui propose mille et une solutions novatrices de gérer de façon plus efficace l'accessibilité aux lieux de travail et d'études. L'AMT en a fait son lancement lors de la deuxième édition du Salon allégo 2002, qui a eu lieu le 27 novembre 2002 à l'Hôtel Marriott Château Champlain, en présence de plus de 120 participants. C'est avec fierté qu'elle soumet la trousse allégo pour recevoir le Prix de réalisation environnemental 2003 de l'ATC.



Agence métropolitaine de transport  
500, Place d'Armes, 25<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec), H2Y 2W2  
Téléphone : (514) 287-2464  
Télécopieur : (514) 287-2460

[www.amt.qc.ca](http://www.amt.qc.ca)